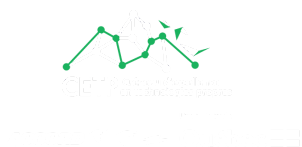


Info-Créneau - Février 2020

[Campaign Preview](#)[HTML Source](#)[Plain-Text Email](#)[Details](#)

INFO-CRÉNEAU Février 2020

Une Veille Technologique pour les adhérents!

Le Créneau d'excellence en technologies propres (CETP) vient tout juste d'entamer la distribution de sa première veille technologique pour ses adhérents. Cette veille contient une grande variété d'articles concernant les innovations technologiques dans le secteur de l'environnement et permet de les informer sur les actualités dans leur domaine. La veille du CETP couvre l'ensemble de ses filières clés soient: Eau-Air-Sol, Chimie verte et Produits biosourcés, Énergies renouvelables et Matières résiduelles.

Vous souhaitez avoir accès aux articles publiés par la veille?

Faites votre inscription pour devenir adhérent du CETP en cliquant ci-dessous:



ACTIVITÉ RÉALISÉE

Coup d'envoi du fonds Écoleader Estrie et du CETP

Le 29 janvier dernier

Le 29 janvier 2020, le Créneau d'excellence en technologies propres et le Fonds Écoleader de l'Estrie ont été lancés officiellement, en direct du Studio de création de l'Université de Sherbrooke. 80 personnes dont beaucoup d'entrepreneurs se sont déplacées, et 24 ont suivi les présentations par vidéo-conférence. En plus de l'Estrie, les régions de la Mauricie et de la Montérégie étaient représentées.

Le Fonds Écoleader : le coup de pouce qui manquait aux entreprises estriennes

Depuis le 20 septembre dernier, les entreprises québécoises qui désirent accroître leur performance en implantant des pratiques écoresponsables ou des technologies propres peuvent compter sur le Fonds Écoleader. Reposant sur un réseau de 18 agents présents dans chaque région du Québec et sur une enveloppe de financement de 18,5 M\$, cette initiative du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) vise à rejoindre quelque 50 000 entreprises d'ici mars 2023, afin de les orienter et de les soutenir dans la réalisation de leurs projets.

« Il est clair que nous devons tous, acteurs économiques et politiques, passer à l'action ensemble afin de faire face aux défis environnementaux tout en continuant de stimuler notre croissance économique. Effectivement, rien ne nous empêche de poser des actions concrètes pour atteindre nos objectifs à cet effet tout en profitant de nouvelles occasions d'affaires et en créant de la richesse au Québec. Le Fonds Écoleader permettra de sensibiliser les entrepreneurs à ces enjeux cruciaux et de les encourager à agir dans une perspective d'accroissement de leur compétitivité », soutient **Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation** et ministre responsable de la région de Lanaudière.

« En investissant dans l'avancement du développement durable, le gouvernement du Québec favorise l'énorme potentiel économique spécifique aux régions tout en consolidant le maillage incontournable entre économie, santé des populations et préservation de l'environnement. J'aime penser que les outils, le financement et le réseau d'experts mis à la disposition de nos entreprises locales par le biais du

programme Fonds Écoleaders feront de l'Estrie une région-phare en la matière et fière de ses acquis et de son avenir », ajoute **Gilles Bélanger, député d'Orford** et adjoint parlementaire du ministre de l'Économie et de l'Innovation (volets économie et Internet haute vitesse).

L'agent estrien du Fonds Écoleader est disponible pour guider les entreprises de la région dans leur démarche. Pour les quatre prochaines années, il sera hébergé par la MRC des Sources à travers le projet Synergie Estrie. Ce projet visant à mettre en place des stratégies d'économie circulaire entretient déjà une collaboration étroite avec les entreprises du territoire, en plus de bénéficier d'un solide réseau de partenaires.

« En misant sur une mobilisation inédite des organismes de développement économique de toutes les régions du Québec, le réseau d'agents du Fonds Écoleader pourra rejoindre efficacement les gestionnaires d'entreprises et les soutenir dans l'adoption des meilleures pratiques d'affaires écoresponsables, se réjouit **Nicolas Gagnon**, directeur général du **Centre québécois de développement durable (CQDD)**. Notre organisation est fière d'agir comme animateur de ce réseau qui répond à un besoin exprimé par les entreprises d'être mieux conseillées sur les ressources disponibles pour passer à l'action. Il s'agit d'un formidable levier innovant dont se dote le Québec pour accroître la compétitivité des entreprises », poursuit M. Gagnon.

Une alliance stratégique pour porter le Fonds Écoleader

Le Fonds Écoleader est une initiative du gouvernement du Québec, coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) en collaboration avec le Centre québécois de développement durable (CQDD) et Écotech Québec.

« Nous avons rassemblé les acteurs clés du milieu des affaires, des technologies propres et du développement durable pour faire du Fonds Écoleader un outil sur mesure pour les entreprises du Québec, résume **Nicolas Girard**, directeur général du **Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)**, qui agit comme coordonnateur du Fonds Écoleader. En mettant de l'avant l'offre de services actuelle tout en la bonifiant avec ses propres leviers, cette initiative rassembleuse nous permet aussi de compter sur l'expertise et les réseaux de plus 20 organisations nationales et régionales partenaires. »

Du côté d'**Écotech Québec**, partenaire du Fonds et spécialiste en technologies propres, « l'objectif premier est d'aider les entreprises à améliorer leur compétitivité et, du même coup, leur bilan environnemental, et ce, par l'entremise de technologies propres d'ici. Le Fonds Écoleader vient bonifier les moyens en place pour accélérer la transition au Québec vers une économie verte, innovante et performante », explique **Denis Leclerc**, président et chef de la direction.

Un programme de financement pour concrétiser les projets

L'aide financière offerte par le Fonds Écoleader permettra aux entreprises d'engager des experts qui les aideront à mettre en place des pratiques écoresponsables et à se préparer à l'acquisition de technologies propres.

Afin qu'elles puissent réaliser des projets adaptés à leur réalité, elles pourront déposer un projet d'entreprise ou un projet de cohorte d'entreprises, selon leur désir de répondre à des besoins spécifiques ou des besoins communs. L'aide versée pourra s'élever jusqu'à 30 000 \$ par entreprise pour un projet visant l'adoption de pratiques écoresponsables, et jusqu'à 50 000 \$ pour un projet visant l'acquisition de technologies propres.

Le Créneau d'excellence en technologies propres (CETP)

Démarche ACCORD : Changements importants pour un créneau d'excellence dans le domaine des technologies propres

Le président régional ACCORD de la région de l'Estrie, monsieur **Guy Fouquet**, a été fier de dévoiler un grand changement au sein d'un créneau d'excellence.

En effet, le créneau d'excellence Bio-industries environnementales (CABIE) s'est transformé au cours des derniers mois. Ainsi, en plus de voir son territoire d'intervention s'ouvrir à d'autres régions, le comité de créneau a choisi une nouvelle dénomination. C'est ainsi que le créneau évoluera dorénavant sous le nom de Créneau d'excellence en technologies propres (CETP) et servira les entreprises de cinq territoires limitrophes soient : la Mauricie, la Montérégie, le Centre-du-Québec et la MRC des Appalaches en plus de poursuivre ses activités en Estrie.

Le créneau d'excellence en technologies propres (CETP) desservira les filières de la chimie verte et des produits biosourcés, des matières résiduelles, de l'eau, de l'air, et du sol ainsi que des énergies renouvelables. Il sera hébergé par Enviro-accès, experts en GES.

Le **co-président du créneau d'excellence en technologies propres (CETP)**, monsieur **Guy Fouquet** tenait à annoncer cette bonne nouvelle pour les entreprises du secteur et à partager la nouvelle vision du créneau d'excellence « qui vise à être reconnu d'ici 2025 comme une vitrine référence de premier plan en termes d'éco-efficacité par le développement et l'implantation de technologies propres, procédés et produits, et de services contribuant notamment à la réduction de l'empreinte carbone et au déploiement d'une nouvelle économie verte ». En effet, le créneau constitue un écosystème dédié à l'innovation et possède un passé dynamique rempli de réalisations dans le secteur environnemental.

La nouvelle mission du créneau d'excellence en technologies propres est de soutenir

les entreprises de cet écosystème des technologies propres dans la R&D, la démonstration de technologies (bancs d'essai et vitrines technologiques), ainsi que dans leurs démarches de commercialisation et d'exportation. Rappelons que le créneau, issu de la démarche ACCORD, est appuyé financièrement par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Le créneau d'excellence en technologies propres assure son développement par la réalisation de projets collaboratifs, la tenue d'événements de diffusion de connaissance et par la réalisation d'études sectorielles. Afin de soutenir la mise en place de projets structurants, les organisations membres du CETP peuvent bénéficier d'une aide financière issue du [programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence](#). Près d'une cinquantaine de projets ont déjà été accompagnés par le CETP, et Mme Valérie Girardin, directrice, est à la disposition des entreprises et des organismes de développement économique pour de nouveaux projets.

À noter également que l'événement a été certifié carbo-responsable (émissions compensées) grâce à Enviro-accès et Ecotierra.



ÉVÉNEMENT À VENIR

Voies de capture et de valorisation du CO₂ - Enjeux technologiques, environnementaux et économiques pour le Québec

Le 25 et 26 février 2020 | Inscription obligatoire

À l'heure actuelle, la lutte contre le changement climatique, déclenchée par l'augmentation des émissions de CO₂, représente un défi sans précédent à l'échelle mondiale. La chaîne de valorisation du carbone au Québec a besoin de se structurer en intégrant les aspects de comptabilisation, de réglementation et de répartition des crédits de carbone entre les divers intervenants de la chaîne.

C'est dans ce contexte, que le CRIBIQ et PRIMA, avec la collaboration de l'Université Laval et de l'École Polytechnique de Montréal, organisent ce colloque intitulé « Voies de capture et de valorisation du CO₂ : enjeux technologiques, environnementaux et économiques pour le Québec ». Cet événement souhaite faire un état des lieux des différentes technologies de captation et de conversion du CO₂ en produits à valeur ajoutée et les opportunités de marchés pour l'économie du Québec.

Cet événement s'adresse aux industriels, chercheurs, gestionnaires, ingénieurs, équipementiers, experts conseils, étudiants, etc. qui ont intérêt pour la chaîne de valorisation du carbone au Québec.

Vous êtes intéressé par cet événement? Inscrivez vous dès maintenant en cliquant [ici!](#)





LinkedIn



Website

Ce courriel vous est envoyé par le
Créneau d'excellence en technologies propres (CETP)
268, rue Aberdeen, bureau 204, Sherbrooke (Québec), J1H 1W5 / 819 823-2230

[Retirez moi de la liste](#)

This email was sent to << [Test Email Address](#) >>
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
Créneau d'Excellence en technologies propres · 268, rue Aberdeen · Bureau 204 · Sherbrooke, Québec J1H 1W5 · Canada

